REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel ~ N° 3 - 4 ~ 2007

Aisne

Occupation du Weichselien ancien à Courmelles

Oise

La "collection Lesobre" de Vendeuil-Caply

Somme

La tabletterie d'une insula d'Amiens antique

LA TABLETTERIE D'UNE *INSULA* D'AMIENS ANTIQUE (SOMME) "MULTIPLEX GAUMONT" (ancien Garage Citroën)

Annick THUET *

INTRODUCTION

Depuis une dizaine d'années, un certain engouement pour le mobilier issu du travail de l'os, du bois de cervidé, de la corne et de l'ivoire a permis de mettre en lumière un groupe type de la culture matérielle antique longtemps délaissé par les archéologues.

Dans Amiens, deux sites majeurs, dont la publication est en préparation (1), offrent deux ensembles de tabletterie particulièrement riches et diversifiés, permettant de dresser un premier état des connaissances concernant ce mobilier dans une ville du Nord de la Gaule. Dans le cadre de ces recherches, cet article est le troisième volet d'une synthèse portant sur la tabletterie antique découverte à *Samarobriva*.

PRÉSENTATION DU SITE

Il s'agit ici d'un ensemble de 218 éléments issus, pour une grande partie, d'un habitat modeste périphérique. Il est localisé au cœur d'une *insula*, à la limite est de la ville antique, à proximité d'une voie allant vers Soissons et Saint-Quentin (fig. 1). La fouille (Binet 2002), menée sur une surface d'environ 1 800 m^2 au cœur de l'*insula* IX5 (Bayard & Massy 1983), a permis de mettre au jour un ensemble de petites parcelles vouées pour la plupart à l'artisanat (métallurgie probable) côtoyant au sud les parties communes d'une *domus*.

1- Binet - *Palais des Sports-Coliseum*, Revue archéologique de Picardie, en préparation et Gémehl-Buchez, *ZAC Cathédrale-Bibliothèque Universitaire*, en préparation).

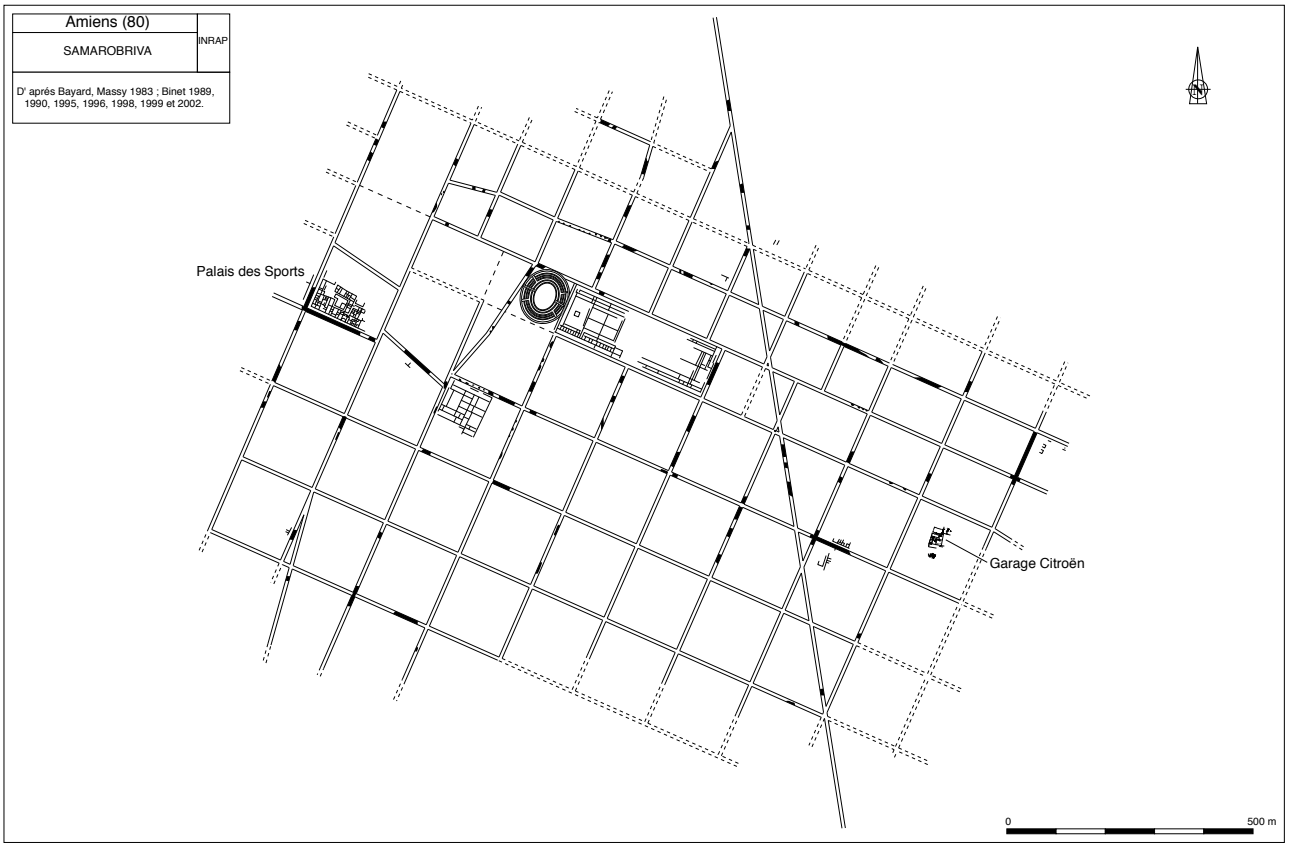

Fig. 1 - Localisation du site dans la ville antique.

Un premier état augusto-tibérien, très perturbé, n'a livré aucun élément de tabletterie. Les premiers objets en os découverts sont issus de contexte de la première moitié du Ier siècle, correspondant à une phase d'extraction de limon en fosses comblées ensuite par les déchets provenant de la ville. Vers le milieu du Ier siècle, les parcelles sont progressivement réorganisées et occupées. Elles côtoient alors, vers l'est, une vaste décharge lentement urbanisée (futures parcelles 6-7-8 et 12) qui a livré beaucoup de mobilier. Une seconde phase d'extraction de limon apparaît lors de l'abandon du quartier vers le début du IIIe siècle (fig. 2). Au sud du site, une *domus*, est aménagée vers la fin du Ier siècle. Une partie des communs, notamment la cave, a été dégagée. Détruite dans un incendie vers 120/130 après J.-C., sa probable reconstruction n'a pas laissé de traces sur le terrain, très arasé par les aménagements modernes. Au IVe siècle, des sépultures occupent ce secteur. Pour connaître plus en détails l'évolution du site, le lecteur se reportera à l'article d'Éric Binet (Binet 2007, p. 52 à 60).

LE MOBILIER DE TABLETTERIE

GÉNÉRALITÉS

Le lot de tabletterie mis au jour sur ce site représente environ 30 % du mobilier total inventorié, tout matériau confondu.

Le matériau d'origine a été déterminé sans analyse microscopique. Hormis un objet en ivoire (n° 136) et un autre tiré d'un bois de cerf (n° 9), la majorité des éléments semble extraite de l'os. Des proportions semblables ont été observées sur le site du "Palais des Sports" à Amiens (Thuet, à paraître) et, de manière plus générale, dans d'autres villes comme Autun ou Vertault, Nîmes ou encore Narbonne (Rodet-Belarbi & Chardron-Picault 2005, p. 182-187).

L'inventaire des épiphyses sciées, (une centaine environ), n'est pas intégré à l'étude. Mais nous avons cependant pris en compte les osselets dont l'usage comme pièce de jeu est souvent difficile à attester. Un bracelet en lignite, matériau organique, est associé à ce mobilier.

QUELQUES TRACES D'UNE ACTIVITÉ DE TABLETTERIE

Seules 23 pièces de tabletterie, soit 10,55 % de l'ensemble du mobilier, renvoient à cet artisanat. Les principales étapes de la chaîne opératoire de fabrication d'épingles à cheveux par débitage sont représentées :

- les rondelles (n° 1-3) sont le résultat de la découpe d'une diaphyse afin de redresser les extrémités pour qu'elles soient parallèles. Les anneaux (n° 4-5) correspondent aux rejets lors du débitage de la diaphyse en cylindres de la taille recherchée.

- les rejets n° 7 à 12 sont issus du débitage en baguette de ces cylindres. L'usage d'un tranchoir entraîne l'apparition d'une certaine quantité de pièces inutilisables en raison de leur forme ou de leur taille. Il est parfois difficile de comprendre pourquoi certains éléments sont rejetés (n° 11 et 12).

Fig. 2 - Localisation du site dans les années 140/160.

- Les ébauches et rejets (n° 13 à 22) correspondent aux étapes finales de la fabrication d'épingle à cheveux. Les baguettes de taille variable, mais présentant peu de facettes et une section proche du carré ou du rectangle, sont travaillées d'abord au niveau du corps, puis de la tête. Ces dernières étapes entraînent des rejets importants liés à un diamètre du corps trop étroit ou une taille trop petit.

L'observation de ces quelques éléments ne permet pas de préciser le type d'épingle qui était issu de cette activité. Il pourrait s'agir d'épingle à tête géométrique simple, à sommet conique plus ou moins développé, ou allongé (Béal AXX, 2-3-4 ou 13).

On notera enfin la présence d'un rejet du tournage de l'os (n° 6), indiquant que les deux techniques de façonnage, par débitage et par tournage, devaient être employées. Nous ignorons l'origine exacte de ces éléments dont une grande partie (15 pièces) est, soit issue des zones de décharge, soit a été découverte en position résiduelle. Il est donc difficile de rattacher ces rejets à l'un des deux ateliers répertoriés sur Amiens (Thuet, à paraître). Sur ce site, les vestiges les plus anciens sont issus de contextes datés des années 50 à 70/80 après J.-C. et les plus récents du début du IIIe s. L'ensemble de ce mobilier est très proche de celui recueilli au "Palais des Sports" (Thuet, à paraître), dont la datation des rejets s'étend de la fin du Ier siècle (70-90) jusqu'au début du IIe siècle (90-130). L'atelier de tabletier du site de "Rank Xerox" (Clotuche 1996) est plus tardif et perdure du milieu du IIe siècle au milieu du IIIe siècle. La datation des vestiges découverts au "Garage Citroën" couvre l'utilisation de ces deux ateliers. Mais il peut très bien s'agir des restes d'un troisième atelier encore inconnu.

LES OBJETS FINIS

Nous avons réparti le mobilier en six catégories fonctionnelles. La plus importante concerne le thème de la parure avec 75 éléments, auxquels s'ajoutent les 41 pièces fragmentées rejetées dans le domaine divers. L'aménagement domestique et l'artisanat sont presque équivalents avec 40 objets pour le premier et 42 pour le second. Nettement moins bien représenté, le thème du jeu ne comprend que 16 pièces. Enfin, 5 éléments sont provisoirement placés dans la rubrique indéterminée.

Les épingles à cheveux (73 exemplaires), éléments de charnière (35 exemplaires), aiguilles (11 exemplaires) et jetons (4 exemplaires) représentent 63 % des objets finis. Nous observons donc une grande homogénéité au sein du lot. Il s'agit, en fait, des pièces les plus couramment façonnées par les artisans tabletiers. À titre de comparaison, ces catégories représentent 77 % du mobilier total à Autun et 87 % du mobilier à Vertault (Rodet-Belarbi & Chardron-Picault 2005, p. 188-189).

Parure et toilette

Les épingles à cheveux représentent 97 % du mobilier de tabletterie de ce domaine. Elles sont associées à une pyxide et un bracelet en lignite.

Les épingles à cheveux

Un groupe domine l'ensemble du lot. Il s'agit du type Béal AXX,13 et de ses variantes, épingles au sommet conique séparé du corps par une, deux voire trois rainures. Avec 33 pièces, dont 19 en contexte, elles représentent près de la moitié des épingles identifiées (45,2 %). Pourtant, en Gaule, ce type, faiblement diffusé, est peu répandu au sud de la Seine. Dans l'état actuel de nos recherches, son aire de répartition semble couvrir essentiellement le Nord de la Gaule, de Bayeux à Soissons et de Bavay à Genainville. Sur le site, il apparaît vers le milieu du Ier siècle, culmine vers 130-150 et perdure de façon ponctuelle jusqu'à la fin du IIe siècle. Ce type semble plutôt en vogue durant le Haut-Empire, côtoyant les épingles à sommet conique simple, puis pourrait être remplacé par les épingles à tête sphérique.

La nature locale de cette épingle est renforcée par la première place qu'elle occupe ici, devant les épingles à sommet conique simple plus ou moins développé, d'ordinaire prédominantes. Il s'agit des types Béal AXX,2, AXX,3 et AXX,4, au nombre de 29 dont 9 en contexte bien daté. Ce groupe, très répandu dans toute la partie occidentale de l'Empire romain, correspond peut-être à la plus ancienne forme produite et dont l'usage s'étend sur plusieurs siècles. Comme sur le site du "Palais des Sports" (Thuet, à paraître), un léger décalage chronologique a pu être observé entre ces différents types : les épingles de types 2 et 3 (sommet plat à conique) apparaissent dès la fin du Ier siècle tandis que le type 4 (sommet ogival) se développe seulement à partir du début du IIe siècle. Comme le type précédent, ils perdurent de façon ponctuelle jusqu'à la fin du IIe siècle.

Constituant d'ordinaire le deuxième groupe d'épingles à cheveux le mieux représenté, les pièces de types Béal AXX,7 et 8 (têtes sphériques et olivaires) sont présentes ici de façon anecdotique avec seulement trois épingles dont une variante, soit 4,1 % des épingles à cheveux. Cette très faible proportion s'explique sans doute par l'absence de certains niveaux datés de la fin du IIe et du IIIe siècle, correspondant en partie aux contextes de diffusion de ces types d'épingles (du IIe au IVe siècle au moins). La présence élevée du type 13 aurait également pu retarder la diffusion des épingles à tête sphérique. Cette hypothèse est également posée pour le site du "Palais des Sports".

En marge de ce répertoire très limité et extrêmement homogène, deux pièces, malheu-

reusement fragmentaires, témoignent d'une certaine originalité : une épingle à tête féminine (n° 88), dont le visage a disparu, qui est issue d'un contexte daté des années 60-90/100 et une épingle à tête géométrique incomplète (n° 89).

Un bracelet en lignite (n° 96) et une pyxide un peu originale complètent cet inventaire de la parure et des soins du corps. Aucun peigne, anneau, bracelet en os ou en ivoire, aucune spatule ou cure-oreille n'ont été recueillis.

L'équipement domestique

Le mobilier domestique représente 18 % du mobilier de tabletterie et comprend trois grandes catégories d'objets : les éléments de charnière, les cuillères et les rasoirs.

L'ameublement

Exclusivement constitué de 35 éléments de charnière, le *corpus* s'avère très homogène. Aucune applique, moulure ou plaque décorative n'est présente. Ils appartiennent à deux types différents. Le type Béal AXX,1b, à deux trous latéraux, est représenté par 8 éléments, assez mal conservés dans l'ensemble, à tel point que 3 charnières sont attribuées au type 1 sans distinction possible. Le type 2, à trou latéral unique, est représenté par 24 pièces, également mal conservées. Dans l'une des charnières (n° 126), un objet en fer est fiché (clou ?) dans le trou latéral.

Les ustensiles

Deux cuillères fragmentaires à cuilleron circulaire ou *cochlear* ont été découvertes, l'une dans une fosse d'extraction du I^er^ siècle, l'autre dans un remblai de décharge. La seconde (n° 134) est si fragmentaire qu'elle ne peut être décrite correctement. La première (n° 133) qui présente un raccord manche-col en forme de double chevron, est issue d'un contexte daté par la céramique des années 20-50. Il s'agit de l'objet de tabletterie le plus précoce découvert sur le site. Il y perdure jusqu'au premier quart du II^e^ siècle.

Trois couteaux de petite taille, identifiés comme des rasoirs (Bertrand 2000), sont issus de contexte antérieurs au deuxième quart du II^e^ siècle. Ils sont ainsi interprétés car ils ont la particularité de tenir de façon très naturelle dans la main. Mais il paraît aujourd'hui difficile de les restreindre à un usage unique. Le premier possède un *graffiti* gravé sur le manche en os avec un outil très fin (n° 135). Le deuxième est le seul objet à être façonné dans l'ivoire. Très détérioré, il provient des remblais de destruction de la *domus* (n° 136). Le dernier (n° 137) est un instrument de très petite taille (moins de 40 mm de long). Il s'inscrit dans le groupe de couteaux de taille réduite dont un exemplaire très intéressant a été découvert sur le site du "Palais des Sports" (Thuet, à paraître, n° 1291).

L'artisanat

Avec 20 pièces, les objets finis appartenant au domaine économique représentent 10 % des objets de tabletterie.

L'activité textile est matérialisée par 2 fuseaux et 11 aiguilles.

L'un des fuseaux, aux extrémités brisées, semble marqué par l'usage d'une fusaïole (n° 139). L'autre, complet (n° 138), s'intègre parfaitement dans la typologie de Béal. Il est en effet parfois difficile d'identifier clairement l'usage de ces instruments, dont certains de forme très proche, sont attribués au travail de l'écriture. C'est pourquoi l'objet n° 215 a été renvoyé dans le domaine indéterminé, car il peut servir à la fois de stylet et de fuseau. Ces trois pièces sont antérieures au deuxième quart du II^e^ siècle. Le fuseau 138 est issu d'un contexte daté du milieu du I^er^ siècle.

Les aiguilles présentent un taux de fragmentation important. Aucune n'est complète. Au moins une extrémité manque et 6 aiguilles sont brisées à la base du chas. Il est difficile d'associer cette activité artisanale aux habitations du site, car la majorité du mobilier a été découverte en position résiduelle, zone de décharge, fosse d'extraction... Des outils étranges et étonnants, façonnés dans des éléments osseux de bovins, équidés, caprinés et même de gibier, ont été récoltés. Rares sont les publications qui présentent ces pièces pourtant retaillées, travaillées pour en faire le plus souvent un objet pointu. On ignore leur usage exact mais elles semblent avoir été façonnées pour répondre ponctuellement à une action donnée.

Le jeu

Regroupant 12 osselets et 4 jetons, ce domaine représente seulement 8 % des objets finis de tabletterie.

Aucun des osselets ne présente de traces d'utilisation. Toutefois, rien ne permet d'affirmer qu'ils n'aient pas été utilisés comme pièces de jeu.

Les jetons se répartissent en deux types. Le plus répandu (type Béal AXXXIII, 3), sans décor et pointé au centre, est représenté par trois pièces. La quatrième est un jeton orné de cercles concentriques (type Béal AXXXIII, 8). Contrairement au "Palais des Sports" (Thuet, à paraître) où, après les épingles, les jetons sont le groupe le plus important, l'extrême rareté de ces éléments de jeux sur ce site est certainement compensée par le nombre très important de jetons en terre cuite découverts.

RAP - 2007, n° 3/4, Annick Thuet, *La tabletterie d'une* insula *d'Amiens antique (Somme), "Multiplex Gaumont" (ancien Garage Citroën).*

Les éléments indéterminés

Outre le fuseau-stylet déjà mentionné (n° 215), 4 pièces de tabletterie ont été affectées à cette catégorie. Le n° 214, fragmentaire est d'usage indéterminé. Le n° 216 s'apparente à un couvercle de pyxide, le n° 217 à un élément de suspension très grossier. La dernière pièce, n° 218, pourrait correspondre à l'extrémité distale d'un manche décoré.

CATALOGUE DU MOBILIER DE TABLETTERIE

LE TRAVAIL DE L'OS ET DU BOIS DE CERF

-1- Épaisse rondelle en os. L. : 47,5 mm ; l. : 44 mm ; ép. : 30 mm. Il s'agit d'un fragment de diaphyse, scié afin de redresser les extrémités du tube et de le couper à la taille désirée. L'une des bases est droite, l'autre oblique. Des traces de scie sont visibles sur l'une des extrémités, la plus grossièrement débitée. Parcelles 7-8, C. 2086 (80 - 120), n° inv. 362.

-2- Rondelle en os. L. actuelle : 31 mm, ø : 27 x 35 mm. Découpe de diaphyse. Les deux extrémités sont sciées et presque parallèles. Le négatif d'une importante esquille est visible ainsi qu'une trace de scie (ép : 2 mm). Mobilier issu des fosses modernes, St. 1309, n° inv. 692.

-3- Rondelle en os issue d'un métacarpe de bovidé. L. max. : 28 mm, ø : 37 x 25,5 mm. Fragment de diaphyse dont l'enlèvement permet de mettre la pièce à la taille désirée. La base oblique possède un important négatif d'esquille tandis que la base droite ne présente qu'une petite esquille (C. 1929). Parcelle 7, état II (? - 164 minimum) mise en place (séparation 7-8), n° inv. 383.

-4- Anneau d'os, ø : 40,5 x 37 mm, H. : 21 mm. Anneau issu d'un second sciage de la matrice osseuse destiné à mettre la pièce à travailler aux dimensions voulues (C. 1633). Parcelle 6, décharge (50 - 70/80), n° inv. 267.

-5- Anneau d'os issu d'un métapode de cheval. ø : 35 x 29,5 mm, ép. : 6 mm. Les deux bases, presque parallèles, ont été sciées assez finement. Parcelle 12, secteur strati 30 (*terminus* : 180 - 220), n° inv. 623.

-6- Rejet de tournage sur os. L. : 27 mm, ø max. : 15 x 12 mm. La face supérieure est marquée par un faible mamelon, typique d'une pièce tournée (C. 2403). Parcelle 9, état indéterminé, n° inv. 439.

-7- Ébauche de tabletterie façonnée dans un métapode de cheval. L. act. : 81 mm. La partie supérieure est sciée, l'autre extrémité brisée. L'os brut a été tranché. La section est de forme grossièrement triangulaire. Parcelle 12, décharge, C. 3390 (180 - 200), n° inv. 610.

-8- Métapode vestigial de cheval scié dans sa moitié longitudinale. L. act. : 70 mm. L'extrémité est brisée. L'objet est resté brut. Parcelle 12, décharge, C. 3394 (120 - 180), n° inv. 592.

-9- Rejet de tabletterie en bois de cerf. L. act. : 43,5 mm. La section est quadrangulaire. Les deux extrémités ont peut-être été tranchées. Il s'agit d'un fragment de merrain. Fosse d'extraction post-occupation, St. 5000 (180 - 220, avec résiduel fin I^er^ siècle), n° inv. 669.

-10- Rejet de découpe de l'os. L. act. : 29 mm. La section de la pièce est quadrangulaire ; l'une des extrémités est sciée, l'autre brisée. Mobilier issu des fosses modernes, St. 2924, n° inv. 700.

-11- Ébauche de tabletterie en os. L. : 110 mm, ø max. : 9 x 11 mm. L'objet présente quelques facettes. Le canal médullaire est encore apparent (C. 15). Parcelles 10 et 11, état V (130/140-140/150), mise en place, n° inv. 488.

-12- Rejet de découpe de tabletterie en os. L. act. : 92 mm. La pièce est brisée aux deux extrémités par arrachage suite à une pression exercée. Le corps présente quelques facettes ; os brut visible n'ayant pas été traité. Parcelles 7-8, C. 2036 (90-120), n° inv. 372.

-13- Une ébauche d'épingle à cheveux en os. L. : 159 mm, ø max. : 9 x 11 mm. Matrice débitée, allongée et pleine, type Béal AIIIa, de forme irrégulière à nombreuses facettes. La pièce de grande taille est fissurée sur un dernier quart. L'os spongieux apparaît sur le tiers inférieur de l'ébauche. Il est difficile d'expliquer le rejet de cette pièce à ce stade de la chaîne opératoire (C. 16). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), mise en place, n° inv. 489.

-14- Ébauche de tabletterie. L. : 73 mm, ø max. : 13 mm. La pièce entièrement facettée est de petite taille. Ce fait est peut-être la cause de son rejet. La section est presque circulaire, les extrémités sont brisées (C. 3373). Parcelles 10 et 11, état indéterminé (post occupation état V), n° inv. 547.

-15- Ébauche d'épingle à cheveux en os. L. : 93 mm, ø max. : 5 mm. L'objet entièrement facetté est presque de section circulaire. Il est difficile de comprendre l'abandon de cette pièce à ce stade de la chaîne opératoire (C. 16). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), mise en place, n° inv. 490.

-16- Ébauche en os. L. act. : 69 mm. La pièce, de forme allongée, présente des facettes régulières. L'une des extrémités est sciée, l'autre brisée. Parcelle 12, décharge, C. 3390 (180 - 200), n° inv. 611.

-17- Ébauche en os, matrice allongée et pleine, de forme régulière, aux facettes peu nombreuses. L. act. : 67 mm. L'une des extrémités est sciée, l'autre

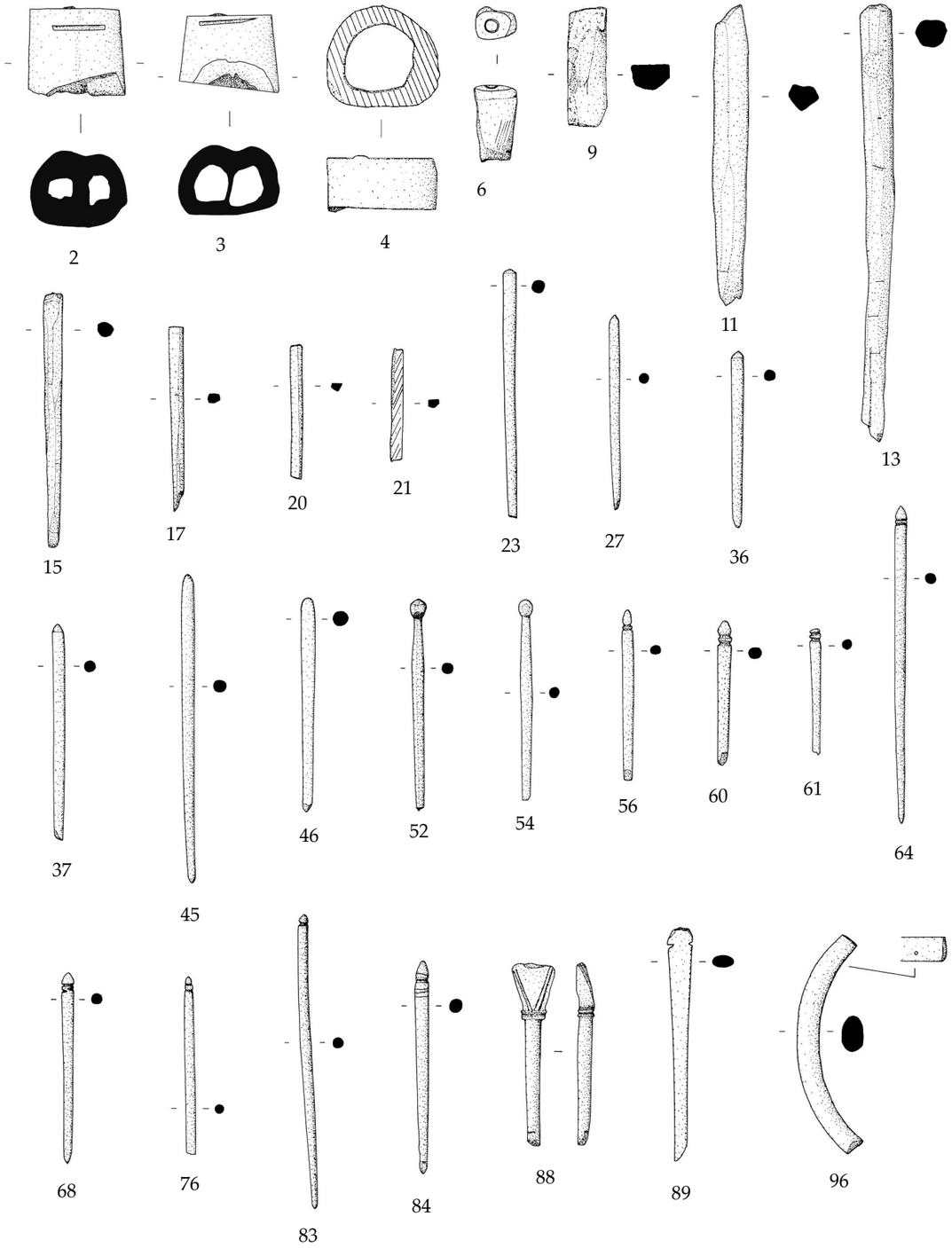

Fig. 3 - Travail de l'os et du bois de cerf (2 à 21) , épingles à cheveux (23 à 89) et bracelet (96). Échelle 1/2.

brisée, formant un important biseau. Parcelle 12, décharge, secteur strati 30 (*terminus* 180/220), n° inv. 624.

-18 à 20- Rejets de tabletterie en os. L. act. : 53, 52 et 49,5 mm. La section est à chaque fois de forme triangulaire. Des traces de scie sont visibles. Parcelle 12, décharge, C. 3394 (120 - 180), n° inv. 593-595.

-21- Rejet du travail de l'os. L. act. : 41 mm. Matrice débitée pleine à quatre facettes de section trapézoïdale. Les parois sont dressées à la râpe. Les extrémités ont été cassées. Parcelle 12, décharge, C. 3389 (100 - 130), n° inv. 574.

-22- Rejet du travail de l'os, matrice allongée et pleine, de forme régulière, aux facettes peu nombreuses. L. act. : 36 mm. Les deux extrémités sont brisées. Parcelle 12, décharge, secteur strati 30 (*terminus* 180/220), n° inv. 625.

LES OBJETS FINIS

Personnel

Parure

Les épingles à cheveux

-23- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. act. : 91 mm, ø max. : 4,5 mm. Le sommet est en cône peu développé, la pointe manque (C. 78). Parcelles 10 et 11, état (130/140 - 140/150) abandon, n° inv. 511.

-24- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. act. : 66 mm, ø max. : 3,5 mm. Le sommet est arrondi, la pointe manque (C. 18). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 512.

-25- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. act. : 80 mm, ø max. : 4 mm. Le sommet arrondi est presque plat, la pointe manque (St. 3367). Parcelles 10 et 11, état indéterminé (post état V), n° inv. 548.

-26- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. : 78 mm, ø max. : 4 mm. L'objet de petite taille est de bonne facture (C. 3171). Parcelles 10 et 11, état indéterminé, n° inv. 550.

-27- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. act. : 71 mm, ø max. : 3,5 mm. Le sommet est en cône faible, pointe fortement biseautée (C. 3436). Décharge, parcelle 12, C. 3436 (80 - 150), n° inv. 568.

-28- Épingle à cheveux en os type Béal AXX, 2. L. act. : 60 mm, ø max. : 4 mm. Le sommet est en cône faible. La pointe manque. Parcelle 12, décharge, C. 3383 (140 - 200), n° inv. 603.

-29- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. act. : 37 mm, ø max. : 4,5 mm. Le sommet est en cône peu développé. Une partie du corps et la pointe manquent. Parcelle 12, décharge, secteur strati 30 (*terminus* 180/220), n° inv. 618.

-30- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. act. : 49 mm, ø max. : 3 mm. Le sommet est en cône peu développé, diamètre du corps irrégulier, pointe manquante. Parcelle 12, décharge, secteur strati 30 (*terminus* 180/220), n° inv. 619.

-31- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. act. : 57 mm, ø max. : 3,5 mm. Le sommet est presque plat, la pointe manque. Fosse d'extraction post-occupation, St. 1393 (50 - 200), n° inv. 656.

-32- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. act. : 63 mm. L'objet de forme convexe est grossièrement façonné, la pointe manque. Fosse d'extraction post-occupation, St. 5000 (180-220 avec résiduel fin I^{er} siècle), n° inv. 668.

-33- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. act. : 63 mm, ø max. : 5 mm. Le sommet est en cône peu développé. L'objet est de bonne facture (St. 1909). Hors contexte, mobilier associé aux sépultures, n° inv. 681.

-34- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. act. : 70 mm, ø max. : 5 mm. Le sommet est en cône faible. La pointe manque. Mobilier issu des fosses modernes St. 2924, n° inv. 694.

-35- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 2. L. act. : 46 mm, ø max. : 4 mm. Une partie du corps et la pointe manquent. Mobilier hors contexte, n° inv. 709.

-36- Épingle à cheveux en os type Béal AXX, 3. L. : 65 mm, ø max. : 4 mm. Le sommet en en cône légèrement arrondi, pointe biseautée (C. 2005). Parcelle 7, état indéterminé, n° inv. 385.

-37- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 3. L. act. : 79,5 mm, ép. max. : 4 mm. Le sommet est pointu, le corps bien poli, la pointe manque (C. 2681). Parcelles 7-8 ; état indéterminé, n° inv. 402.

-38- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 3. L. act. : 50 mm, ép. max. : 3,5 mm. Le sommet conique est facetté ainsi que le corps. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 2507). Parcelle 9, état IV (100/120 - ?), mise en place probable, n° inv. 431.

-39- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 3. L. act. : 44,5 mm, ø max. : 4 mm. Le sommet est en cône peu développé (H. 2). Une partie du corps et la pointe manquent (C. 3003). Parcelles 10 et 11, état indéterminé, n° inv. 551.

-40- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 3. L. act. : 64 mm, ø max. : 4 x 5 mm. Le sommet est

en cône très développé (H. 4). La pointe manque. Parcelle 12, décharge, C. 3428 (IIe siècle), n° inv. 576.

-41- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 3. L. act. : 43 mm, ø max. : 6 mm. La pointe manque. Fosse d'extraction post-occupation, St. 5008 (100-125, avec résiduel 50 - 100.), n° inv. 671.

-42- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 3. L. act. : 49,5 mm, ø max. : 4 mm. Le sommet est en cône assez développé, objet de bonne facture (St. 5013-5014). Hors contexte, mobilier associé aux sépultures, n° inv. 682.

-43- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 3. L. 93,5 mm, ø max. : 4 mm. L'objet est de forme concave, le sommet en forme de cône assez développé (H. 2), pointe courte. Mobilier hors contexte, n° inv. 710.

-44- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 3. L. 89 mm, ø max. : 4,5 x 4 mm. Le sommet est fortement développé (H : 3,5 mm). Le corps est facetté puis poli. La pointe est biseautée. Mobilier hors contexte, n° inv. 711.

-45- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 4. L. : 113,5 mm, ø max. : 4,5 mm. Le sommet et la pointe sont arrondis, objet de très bonne facture (C. 2403). Parcelle 9, état indéterminé, n° inv. 436.

-46- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 4. L. : 78 mm, ø max. : 6 mm. Le sommet est arrondi, pointe courte et en double biseaux (C. 5). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150) abandon, n° inv. 513.

-47- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 4. L. act. : 69,5 mm, ø max. : 3 mm. Le sommet est ogival, la pointe manque. Parcelle 12, décharge, C. 3389 (100 - 130), n° inv. 572.

-48- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 4. L. act. : 53 mm, ø max. : 4,5 x 5 mm. Le sommet est arrondi. Parcelle 12, décharge, C. 3390 (180 - 200), n° inv. 607.

-49- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 4. L. act. : 52,5 mm, ø max. : 3 mm. La spongiosa est visible au niveau de la tête, une partie du corps et la pointe manquent. Parcelle 12, décharge, secteur strati 30 (*terminus* 180/220), n° inv. 620.

-50- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 4. L. act. : 51 mm, ø max. : 4 mm. Le sommet est ogival. Mobilier issu des fosses modernes St. 1309, n° inv. 691.

-51- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 4. L. act. : 40 mm, ø max. : 4 mm. La section du corps est de forme quadrangulaire, liée au facettage du fût, sommet arrondi, une partie du corps et la pointe manquent. Mobilier issu des fosses modernes St. 2924, n° inv. 695.

-52- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 7. L. act. : 77 mm, ø max. : 4 mm. L'objet est de bonne facture. Des coups de ciseau sont visibles au niveau du raccord tête-col. Hors contexte, Mobilier issu des fosses modernes. St. 513, C. 514, n° inv. 687.

-53- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 7. L. act. : 68 mm, ø max. : 3,5 mm. La tête est grossièrement facettée, le corps assez bien poli. La pointe manque. Mobilier issu des fosses modernes St. 2924, n° inv. 696.

54 : Épingle à cheveux en os, variante du type Béal AXX, 7. L. act. : 74 mm. La tête facettée est assez plate, l'os brut est encore visible à cet endroit. La pointe manque (C. 1102). Parcelle 3, état final, abandon, n° inv. 199.

-55- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 56 mm, ø max. : 4 x 3 mm. L'objet est de bonne facture. Parcelles 7-8, C. 1966 (90 - 120), n° inv. 370.

-56- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 62 mm, ø max. : 4 x 3 mm. Le sommet est en forme de flamme, une partie du corps et la pointe manquent (C. 2099). Parcelle 7, état I (120/140 - ?), mise en place, n° inv. 379.

-57- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 48,5 mm, ø max. : 4 x 3 mm. L'épingle est grossièrement facettée. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 2099). Parcelle 7, état I (120/140 - ?), mise en place, n° inv. 380.

-58- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 70,5 mm, ø max. : 3 mm. Le sommet conique très développé présente des traces d'os brut. La pointe manque (C. 2005). Parcelle 7, état indéterminé, n° inv. 386.

-59- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 41 mm, ø max. : 3,5 x 3 mm. Le sommet est légèrement arrondi. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 2005). Parcelle 7, état indéterminé, n° inv. 387.

-60- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 53 mm. Objet de belle facture, les rainures séparant le sommet conique du corps sont bien marquées. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 1850). Parcelle 8, état indéterminé, n° inv. 397.

-61- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 46 mm, ø max. : 3,5 mm. Tête grossièrement façonnée, les rainures sont profondément marquées et dissymétriques ; sommet plat. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 3321). Parcelles 10 et 11, état IV (100/120 - 130/140) Mise en place, n° inv. 475.

-62- Épingle en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 62 mm, ø max. : 4 mm. Le sommet est pyramidal, l'objet de bonne facture. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 32-33). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150) Mise en place, n° inv. 484.

-63- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 63 mm, ø max. : 4,5 mm. Le sommet a disparu, objet de bonne facture. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 32-33). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), mise en place, n° inv. 485.

-64- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. : 116 mm, ø max. : 4 mm. L'objet facetté a été grossièrement poli, pointe longue et fine (C. 90-19-20-25). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 514.

-65- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. : 97 mm, ø max. : 3,5 mm. L'objet complet est de bonne facture (C. 90-19-20-25). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150) abandon, n° inv. 515.

-66- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. : act. 81 mm, ø max. : 3 mm. L'objet est grossièrement facetté. La pointe manque (C. 19). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150) abandon, n° inv. 516.

-67- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 79,5 mm, ø max. : 4 mm. Le sommet est en cône dissymétrique. La pointe manque (C. 87). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 517.

-68- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. : 69 mm, ø max. : 4 mm. L'objet complet mais de petite taille est de bonne facture, deuxième rainure incomplète (C. 78). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 518.

-69- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 55 mm, ø max. : 4,5 mm. L'objet, dressé par facettes, est peu poli. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 11). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 519.

-70- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 53,5 mm, ø max. : 3,5 mm. Le corps facetté a été poli mais des coups de ciseau sont encore visibles. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 2). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 520.

-71- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. : 80 mm, ø max. : 3,5 mm. L'objet très grossièrement façonné, est légèrement courbe (C. 3392). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon probable, n° inv. 542.

-72- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. : 87 mm, ø max. : 3 mm. L'objet est de bonne facture, pointe longue et fine (C. 3005). Parcelles 10 et 11, état indéterminé, n° inv. 552.

-73- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 66 mm, ø max. : 4 x 5 mm. L'objet est de très bonne facture. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 3171). Parcelles 10 et 11, état indéterminé, n° inv. 553.

-74- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 60 mm, ø max. : 3 mm. L'objet est grossièrement facetté. La pointe manque (C. 3088). Parcelles 10 et 11, état indéterminé, n° inv. 554.

-75- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 72 mm, ø max. : 4 mm. L'objet est de forme convexe mais de belle facture. Parcelle 12, décharge, C. 3578 (120 - 160), n° inv. 582.

-76- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 65 mm, ø max. : 3 mm. Le corps est renflé au centre, sommet grossièrement façonné. Parcelle 12, décharge, C. 3382 (120-160/180), n° inv. 584.

-77- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 54,5 mm, ø max. : 5 mm. Le fût, épais au sommet, s'affine rapidement ensuite, rainures grossièrement façonnées. Parcelle 12, décharge, C. 3394 (120-180), n° inv. 590.

-78- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 69,5 mm, ø max. : 3 mm. L'objet est assez grossièrement façonné, diamètre du corps irrégulier. La pointe manque. Parcelle 12, décharge, secteur strati 30 (*terminus* 180/220), n° inv. 621.

-79- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 65,5 mm, ø max. : 5 mm. Le sommet est fortement biseauté, comme retaillé. Fosse d'extraction post-occupation, St. 1393 (50-200), n° inv. 657.

-80- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 66 mm, ø max. : 4 mm. Le sommet est arrondi. La pointe manque. Fosse d'extraction post-occupation, St. 1393, C. 1602 (50-100), n° inv. 658.

-81- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 71 mm, ø max. : 4,5 x 5 mm. L'objet facetté est de bonne facture, sommet très développé. Mobilier hors contexte, n° inv. 712.

-82- Épingle à cheveux en os, type Béal AXX, 13. L. act. : 104 mm, en deux fragments ; ø max. : 4 mm. Des traces de rouille sont visibles dans le tiers supérieur de l'objet. Mobilier hors contexte. , n° inv. 713.

-83- Épingle à cheveux en os, variante du type Béal AXX, 13. L. : 108 mm. La tête est séparée du corps par une seule rainure (C. 2467). Parcelle 5, état III (90/100 -100/120) Mise en place, n° inv. 256.

-84- Épingle à cheveux en os, variante du type Béal AXX, 13. L. act. (après cassure et polissage de l'extrémité) : 78 mm, ø. max. : 5 mm, H. cône : 7. mm. Le sommet conique, fort développé, est séparé du corps par une rainure bien marquée ; partie supérieure du corps ornée de trois rainures peu profondes et parallèles, tandis que la partie inférieure du sommet conique est également soulignée d'une rainure peu marquée, corps bien poli (C. 1873). Parcelle 8, état indéterminé, n° inv. 398.

-85- Épingle à cheveux en os, variante du type Béal AXX, 13. L. act. : 60,5 mm, ø max. : 4 mm. Une seule gorge sépare le sommet conique du corps. L'ensemble est de bonne facture. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 3088). Parcelles 10 et 11, état indéterminé, n° inv. 555.

-86- Épingle à cheveux en os, variante du type Béal AXX, 13. L. act. : 39,5 mm, ø max. : 4 mm. Le sommet, grossièrement facetté, est séparé du corps par une seule rainure qui ne fait pas complètement le tour du fût. Le corps est assez bien poli. La pointe manque. Fosse d'extraction post-occupation, St. 1328 (50-200). , n° inv. 651.

-87- Épingle à cheveux en os, variante du type Béal AXX, 13. L. act. : 67 mm, ø max. : 3,5 mm. Le sommet conique, de section ovale, est souligné par deux incisions latérales qui se rejoignent presque. Le corps s'affine rapidement vers la pointe manquante. Mobilier hors contexte, n° inv. 714.

-88- Épingle à cheveux en os, à tête féminine, type Béal AXXI, 8. L. act. : 67 mm. Le corps de l'épingle est de section circulaire large et s'amincit régulièrement en direction de la pointe. Le buste repose sur deux moulures séparées par une gorge. L'ensemble est de section quadrangulaire. Le buste s'évase largement pour former les épaules. Les côtés et l'arrière du sommet sont plats. Le buste est souligné de chaque côté par deux fines rainures parallèles évoquant les plis d'un drapé. La tête a disparu. Une partie du corps et la pointe manquent. Une épingle presque similaire est présentée au *Hessisches Landesmuseum* de Darmstadt (Stutzinger 1995, n° 34, p. 164). C. 1557, parcelle 5, état III (90/100 - 100/120) Mise en place, n° inv. 255.

-89- Épingle à cheveux en os originale. L. act. : 78,5 mm. L'extrémité de la tête est brisée ainsi que la pointe. De section circulaire vers celle-ci, l'épingle s'élargit ensuite et s'aplatit vers la tête où la section est ovale. La base de la tête est soulignée par deux petites encoches, deux autres apparaissent sous la cassure. L'épingle devait correspondre à un type géométrique complexe. L'os brut est encore apparent vers le sommet (C. 887). Parcelle 3 , état IV (100/120 - ?), mise en place, n° inv. 187.

-90- Épingle à cheveux en os, atypique et fragmentée. L. act. : 31,5 mm, ø max. : 5 x 4 mm. Le fût possède vers le sommet une section ovale qui s'arrondit vers la pointe. Le sommet, brisé, est décoré de deux larges rainures transversales espacées de 8 mm. Parcelle 12, décharge, secteur strati 30 (*terminus* 180/220), n° inv. 622.

-91- Corps d'épingle à cheveux en os. L. act. : 92 mm. Le corps, renflé dans son premier tiers, correspond peut-être à une épingle à tête sphérique (C. 1100). Parcelle 3, état final, abandon, n° inv. 200.

-92- Épingle à cheveux en os, brisée à la base du sommet. L. act. : 56,5 mm. Le sommet était souligné par une rainure (ST. 1304, C. 2104). Parcelle 4, état IV (100/120 - ?), mise en place, n° inv. 232.

-93- Épingle à cheveux en os, brisée à la base de la tête. L. act. : 60 mm, ép. max. : 3,5 x 4 mm. Une petite rainure souligne la cassure. Il pourrait s'agir d'une épingle type Béal AXX, 13. La pointe manque (C. 2730). Parcelles 7-8 ; état indéterminé, n° inv. 403.

-94- Épingle à cheveux en os, brisée à la base de la tête L. act. : 62 mm, ø max. : 3 mm. La base du sommet est composée d'une rainure au moins. Fosse d'extraction post-occupation, St. 5008 (100 - 125, avec résiduel 50 - 100), n° inv. 672.

-95- Fût renflé d'épingle à cheveux en os. L. act. : 104 mm, ø max. : 6 mm. Il s'agit d'une épingle de grande taille. Parcelle 12, décharge, C. 3389 (100-130), n° inv. 573.

Le bracelet

-96- Bracelet en lignite fragmenté. ø int. : 95 mm, ø. ext. : 110 mm. Le bracelet sans décor, de section ovale, est perforé transversalement (D. 1) dans sa partie inférieure. Quel était l'usage de cette perforation ? Des éléments similaires ont été découverts à Amiens (Binet 1999) et à Fesques en Seine-Maritime (Devillers 1997). St. 2539, parcelle 5, état II (60 - 90/100), occupation, n° inv. 249.

Soin du corps

La pyxide

-97- Pyxide fragmentaire en os, variante du type Béal-Feugère 1b. ø max. : 4,7 mm, H. corps : 5,2 mm. Seul le corps est conservé. Légèrement tronconique, celui-ci s'évase vers sa partie supérieure. Un listel ou moulure souligne le redent sur lequel s'adapte un couvercle débordant. Le pied, évasé, est simplement souligné par un listel surmontant une petite moulure. La face interne du fond est, au contraire, peu évasée. L'absence des classiques gorges en V encadrant le pied fait de cet exemplaire une variante du type 1b (C. 1436). Parcelle 6, état III (100/120 - ?) Mise en place, n° inv. 328.

Domestique

Équipement

Les éléments de charnière

-98- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 1b. ø : 19 mm, H. : 50,5 mm. Trois filets ornent la partie supérieure de l'objet très abîmé à cet endroit. La base est soulignée par deux filets séparés d'un troisième par une petite moulure (C. 832). Parcelle 2, occupation état III (90 - 100), n° inv. 104.

-99- Élément de charnière en os, type Béal, AXI, 1b. L. act. : 73 mm, ø indéterminable. L'objet, entièrement blanchi au contact du feu, a subi une déformation importante. Deux fois trois filets ornent les extrémités de la charnière (C. 1482). Parcelle 6, état III (100/120 - ?), mise en place, n° inv. 328.

-100- Élément de charnière en os, type Béal, AXI, 1b. L. act. : 74,5 mm, ø : 20,5 mm. L'objet a entièrement noirci au contact du feu et a subi une déformation importante. Deux fois trois filets ornent les extrémités de la charnière (C. 1482). Parcelle 6, état III (100/120 - ?), mise en place, n° inv. 329.

-101- Fragment d'élément de charnière en os, type Béal AXI, 1b. L. : 59 mm, ø : 26 mm. Le forage des deux trous latéraux a entamé la paroi opposée. L'artisan s'est repris à deux fois pour forer l'un des trous (deux traces distinctes dans la paroi opposée). Le fût est orné de trois rainures faiblement espacées dans la partie supérieure et de deux rainures séparées de la troisième par une petite gorge. Parcelles 7-8, C. 1989 (80 - 100/120), n° inv. 361.

-102- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 1b. L. : 103 mm, ø : 23 mm. La charnière brisée longitudinalement est percée de deux trous latéraux. Quatre fines rainures, groupées par deux, encadrent un trou latéral. Parcelles 7-8, C. 1966 (90 - 120), n° inv. 371.

-103- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 1b. L. : 60 mm, ø : 24 mm. Deux trous latéraux sont percés. Les deux bases ne sont pas parallèles ; l'une est oblique et grossièrement sciée. La partie supérieure est ornée de trois filets encore remplis de substance noire, la partie inférieure de deux rainures (C. 2403). Parcelle 9, état indéterminé, n° inv. 437.

-104- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 1b. L. : 60 mm, ø : 24 mm. Les trous latéraux sont désaxés. Trois filets ornent la partie supérieure de l'objet tandis que deux filets, séparés d'un troisième par une petite moulure, décorent la base de la charnière (effondrement sur 5006). *Domus*, destruction, entre 100 et 120, n° inv. 633.

-105- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. L. : 63,5 mm, ø : 22,5 mm. La base supérieure est droite ; la base inférieure biseautée. D'importantes traces de scie sont encore visibles. La charnière est ornée de trois filets en haut et de deux filets en bas. Tous sont en partie remplis d'une substance noire. Parcelle 12, décharge, C. 3407 (140 - 180/200), n° inv. 600.

-106- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 1b (?). L. act. : 48 mm. L'objet très fragmenté a blanchi au contact du feu. La partie inférieure est brisée. La partie supérieure est ornée de trois rainures transversales (C. 5023). *Domus*, destruction, entre 100 et 120, n° inv. 634.

-107- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 1. L. : 72 mm, ø indéterminable. Trois filets ornent la partie supérieure. Au moins un trou latéral : paroi attaquée à l'opposé (C. 211) Parcelle 6, état II (90/100 -100/120), mise en place, n° inv. 299.

-108- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 1, très altéré par le feu. L. act. des deux fragments : 23 et 43,5 mm. Chaque fragment correspond à une extrémité de la charnière. L'une est ornée de trois filets rapprochés tandis que l'autre est décorée d'un filet distant de deux autres filets de 5 mm. Un trou latéral est visible (C. 203). Parcelle 6, abandon, n° inv. 326.

-109- Fragment d'élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. L. 27 mm, l. act. : 16 mm, ép. : 6 mm. Fosse extraction I[er] siècle, St. 344 (10-50/60), n° inv. 10.

-110-111- Deux éléments de charnière en os, type Béal AXI, 2. ø : 28,5 mm, H. : 26 mm (C. 771) ; ø : 27 mm, H. : 28 mm (C. 792). Parcelle 2, occupation, état III (90-100), n° inv. 102-103.

-112- Élément de charnière en os très fragmenté, type Béal A XI, 2. ø indéterminable ; H. : 27 mm (C. 685). État IV (100 -100/120), mise en place parcelle 2, n° inv. 125.

-113- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. ø indéterminé ; H. : 28 mm (C. 528). État V (100/120-120), abandon parcelle 2, n° inv. 152.

-114- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. ø : 25 mm, H. : 27 mm (St. 569). Parcelle 3, état III (90/100 - 100/120), occupation, n° inv. 178.

-115- Fragment d'élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. ø indéterminé ; H. : 32 mm. L'os

brut est visible sur une petite partie de la charnière (C. 814-815). Parcelle 4, état II (60 - 100), abandon, n° inv. 224.

-116- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. ø : 25 mm, H. : 28,5 mm (C. 968). Parcelle 4, état IV (100/120 - ?), mise en place, n° inv. 234.

-117- Élément de charnière en os, type Béal AXI,2. L. : 25 ; ø : 25. L'objet est trapu. Le trou latéral a été foré en deux temps (C. 237). Parcelle 6, état I (70/80 - 90/100), mise en place, n° inv. 284.

-118- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. L. : 31 mm, ø : indéterminable. Seule la partie arrière de la charnière subsiste. La trace de perforation du trou latéral est visible (C. 230). Parcelle 6, état I (70/80 - 90/100), mise en place, n° inv. 285.

-119- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. L. : 28 mm, ø indéterminable. La charnière, dont les extrémités sont visibles, a fortement subi le feu (C. 203). Parcelle 6, abandon, n° inv. 327.

-120- Partie arrière d'un élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. L. : 29 mm, ø : 21 mm Le forage du trou latéral a entamé la paroi opposée. L'objet a entièrement noirci au feu (C. 1482). Parcelle 6, état III (100/120 - ?), mise en place, n° inv. 331.

-121- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. L. : 26 mm, ø : 24 mm. Le forage du trou latéral a entamé la paroi opposée (C. 1127). Parcelle 6, état III (100/120 - ?) Mise en place, n° inv. 332.

-122- Élément de charnière en os fragmenté, type Béal AXI, 2. L. : 29 mm, ø indéterminable (C. 1032). Parcelle 6, état III (100/120 - ?), mise en place, n° inv. 333.

-123- Partie arrière d'un élément de charnière en os fragmenté, type Béal AXI, 2. L. act. : 33 mm, ø indéterminable. Le forage du trou latéral a entamé la paroi opposée (C. 1436). Parcelle 6, état III (100/120 - ?), mise en place, n° inv. 334.

- 124- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. ø : 24 mm, H. : 32 mm. Quelques traces de ciseau sont visibles autour du trou latéral (C. 2758). Parcelles 7-8, état indéterminé, n° inv. 406.

-125- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. L. act. : 21 mm, ø : 25 mm, (C. 127). Parcelles 10 et 11, état indéterminé (antérieur à l'état V), n° inv. 480.

-126- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. L. : 31 mm, ø : 21 mm. Des traces de ciseau sont visibles autour du trou central. La partie interne de la charnière est occupée par une pièce en fer - clou ? (C. 32-33). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), mise en place, n° inv. 486.

-127- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. ø : 22 mm, H. : 31 mm (C. 87). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 523.

-128- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. ø : 21 mm, H. : 26 mm. La paroi opposée au trou latéral est perforée. Parcelle 12, décharge, C. 3439 (120-160), n° inv. 578.

-129- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. L. : 24 mm, ø indéterminable. L'objet est très fragmenté. Parcelle 12, décharge, C. 3390 (180 - 200), n° inv. 609.

-130- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. L. : 28 mm, ø indéterminable. Le trou central est visible. Mobilier issu des fosses modernes St. 2924, n° inv. 698.

-131- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. L. : 28 mm, ø indéterminable. La surface interne de la charnière est percée légèrement par le forage du trou central. Mobilier issu des fosses modernes St. 2924, n° inv. 699.

-132- Élément de charnière en os, type Béal AXI, 2. ø indéterminable ; H. : 25,5 mm. Seule la partie arrière de la charnière subsiste. Le forage du trou latéral a laissé une empreinte dans la paroi interne. Mobilier hors contexte, n° inv. 715.

Ustensile

Les cuillères

-133- Cuillère en os, type Béal AXXV,1, *cochlear*. L. act. : 91 mm. Une partie du cuilleron et la pointe manquent. Le manche est au raccord plus large que haut et se prolonge sous le cuilleron par un double chevron. Fosse extraction Ier siècle. St 14400 (20-50), n° inv. 12.

-134- Fragment de cuillère en os, type Béal A XXV, 1, *cochlear*. Une grande partie du cuilleron manque. La couleur de l'os a été modifiée au niveau du cuilleron et du premier tiers du manche. La cuillère est sans doute restée dans un pot au contact d'un onguent ou d'une poudre. Le manche est bien poli. La pointe est longue et assez fine. Décharge, parcelle 12, C. 3436 (80-150), n° inv. 569.

Les rasoirs

-135- Fragment de rasoir à manche en os et lame en fer, type Béal A IV, 2 ou Bertrand 3. L. : 88 mm, l. : 13,5 mm, ép. : 10 mm. La lame est brisée. Le manche, que la soie de la lame traverse de part en part, est de section ovale. L'extrémité proximale est ornée d'un anneau de suspension, tandis qu'une partie de la lame est encore visible vers l'extrémité utile. Celle-ci est soulignée par deux dépressions

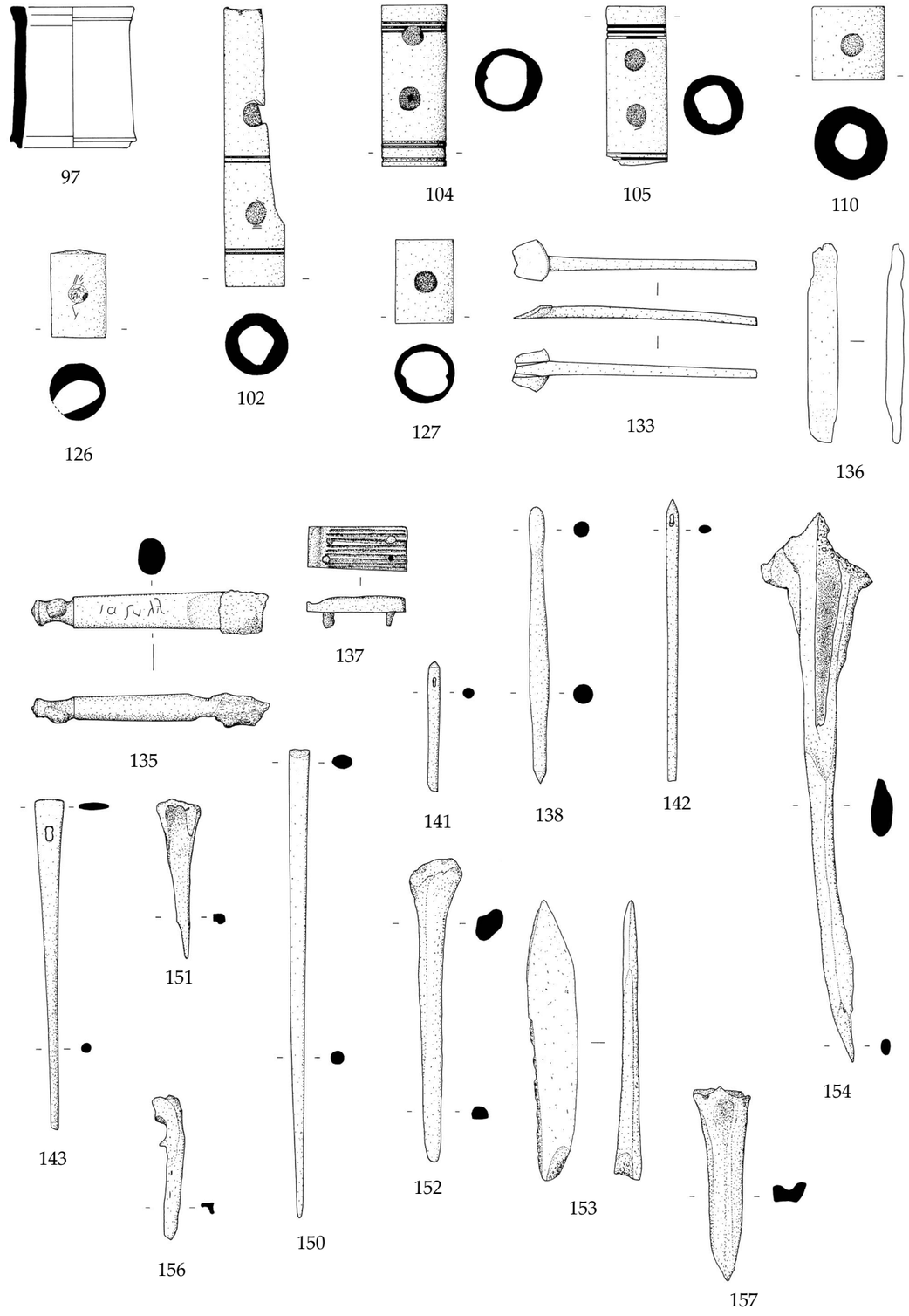

Fig 4 - Pyxide (97), éléments de charnières (102 à 127), cuillère (133), rasoir (135, 137), fuseau (138), aiguilles (141,143), artisanat indéterminé (150 à 157). Échelle 1/2.

parallèles qui occupent toute la largeur du manche. L'autre extrémité est soulignée par une dépression importante, de section ovale, isolant un bouton terminal d'où émerge légèrement la soie. L'objet, de très bonne facture, porte peut-être le nom de son propriétaire. Un graffiti très fin, composé de six lettres, orne le manche (C. 1157). Parcelle 2, état II (60/70 - 90), mise en place, n° inv. 80.

-136- Manche de rasoir en ivoire fragmenté. L. act. : 74 mm, l. act. : 11 mm, ép. : 6 mm. Manche de section ovale dont seul un quart est conservé. Les deux extrémités présentent une dépression. Le manche s'est fendu à cause de l'oxydation de la soie en fer, de section circulaire, qui traversait l'objet de part en part. Un exemplaire proche a été découvert à Antigny (Bertrand 2000, n° 6). Effondrement sur 5006, *domus*, destruction, entre 100 et 120, n° inv. 632.

-137- Plaque en os ou en bois de cerf d'un manche de rasoir de type Bertrand I ou Béal B VI-II. L. : 36 mm, l. max. : 15,5 mm, ép. : 5 mm. Plaque trapézoïdale entièrement cannelée, de section quadrangulaire, fixée par quatre rivets en bronze de section circulaire dont trois subsistent. L'extrémité la plus étroite présente une dépression. Des traces d'oxydation métallique sont visibles. La plaque a entièrement verdi au contact du bronze. Un rasoir presque similaire a été découvert à Bordeaux (Feugere 1997, n° 28) où il est daté de 50 à 80. (C. 1627). Parcelle 5, état III (90/100 - 100/120), mise en place, n° inv. 257.

Économique

Travail du textile

Les fuseaux

-138- Fuseau en os, type Béal AXVIII, 4. L. : 135 mm. ø max. : 7 mm. Le sommet est en olive et la transition avec le corps se fait très doucement. Le profil général de l'objet est très fusiforme. La pointe conique est bien marquée (C. 1713). Parcelle 5, état I (milieu I^{er} siècle), occupation, n° inv. 242.

-139- Fuseau (?) en os. L. act. : 72 mm. Les deux extrémités sont brisées. Le fût, renflé dans son premier tiers, s'affine aux deux extrémités. Des traces de frottement avec un objet plus dur (fusaïole?) sont visibles jusqu'au renflement, marqué par quatre petits coups de ciseau. Fosse d'extraction post-occupation, St. 205, C. 207 (60 - 90), n° inv. 650.

Les aiguilles

-140- Aiguille en os, type Béal AXIX, 2. L. act. : 42 mm, ø sous le chas : 3 x 3,5 mm. Le sommet est conique. Le chas a été foré en 8. La section sous le chas est circulaire à ovale. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 3003). Parcelles 10 et 11, état indéterminé, n° inv. 557.

-141- Aiguille en os, type Béal AXIX, 2. L. act. : 47mm, ø max. : 4 mm. Le chas est foré en 8. Le sommet conique est bien marqué. Une partie du corps et la pointe manquent. Fosse d'extraction post-occupation, St. 3577, C. 2504 (40-100), n° inv. 664.

-142- Aiguille en os, type Béal AXIX, 3. L. act. : 105 mm, ø max. : 4,5 x 3 mm. Le chas est foré en 8. La section sous le chas est ovale allongée. Le sommet est pointu. La pointe manque. L'objet est de bonne facture. Parcelle 12, décharge, C. 3417 (150 - 200), n° inv. 605.

-143- Aiguille en os, type Béal AXIX, 7. L. act. : 123 mm, ls. : 11 mm, L. ch. : 5,5 mm, l. ch. : 3 mm. La section circulaire vers la pointe devient ovale vers le sommet où elle est très aplatie. Le chas est foré en 8. La pointe manque. L'aiguille est de belle facture (C. 1745). Parcelle 7, état indéterminé post état II probable, n° inv. 384.

-144- Aiguille en os brisée à la base du chas. L. act. : 29,5 mm. Le chas est en double biseau. Une grande partie du corps manque (St. 1304, C. 2104). Parcelle 4, état IV (100/120 - ?), mise en place, n° inv. 236.

-145- Aiguille en os, brisée à la base du chas. L. act. : 69 mm, ø max. : 3,5 mm. La section est circulaire au niveau du chas, foré à la base (C. 2221). Parcelle 7, état indéterminé, n° inv. 389.

-146- Aiguille en os brisée à la base du chas. L. act. : 51 mm. L'aiguille est de section ovale au niveau du chas. Celui-ci a été taillé en biseau à la base. Une partie du corps et la pointe manquent (C. 2730). Parcelles 7-8, état indéterminé, n° inv. 409.

-147- Aiguille en os brisée à la base du chas. L. act. : 69 mm, ø max. : 3,5 x 4 mm. La section est circulaire au niveau du chas qui a été foré. La pointe manque également (C. 2403). Parcelle 9, état indéterminé, n° inv. 438.

-148- Aiguille en os, brisée à la base du chas. L. act. : 65 mm, ø : 4 mm. La section est circulaire au niveau du chas. Celui-ci est foré à la base. La pointe manque (C. 20). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 525.

-149- Aiguille en os brisée à la base du chas. L. act. : 69,5 mm ; ø sous le chas : 4,5 x 4 mm. La section sous le chas est de forme ovale. Le chas est en double biseau à la base. La pointe manque. Mobilier hors contexte, n° inv. 716.

-150- Corps d'aiguille en os ? L. act. : 174 mm, ø max. : 7 x 5 mm. Le corps de section ovale dans sa partie supérieure s'affine vers la pointe où sa section devient circulaire. Ce type de fût s'apparente essentiellement aux aiguilles. Le fût est de très bonne facture. La pointe est en ogive. Parcelles 7-8, C. 2283 (90-120), n° inv. 375.

Artisanat indéterminé, des outils en os

-151- Outil en os découpé dans un métatarse. L. act. : 59 mm. L'os fendu longitudinalement est taillé en pointe. Celle-ci est usée (C. 1076). Parcelle 6, décharge (50 - 70/80), n° inv. 268.

-152- Métapode latéral de cheval utilisé comme outil. L. act. : 113 mm. L'extrémité est arrondie. Cet outil est peut-être lié au tissage (C. 243-244-245-250). Parcelle 6, état I (70/80 - 90/100); mise en place, n° inv. 286.

-153- Scapula de grand bovidé taillée en forme d'outil. L. act. : 104,5 mm ; l. max. : 17,5 mm ; ép. max. : 10 mm. L'os a été façonné pour former une sorte de lame assez étroite, longue, à l'extrémité pointue. L'outil, qui tient bien en main, pourrait servir de poinçon mais la pointe est arrondie. Il pourrait également être employé dans le textile pour séparer puis tasser les fils sur le métier à tisser. Parcelles 7-8, C. 2086 (80-120), n° inv. 363.

-154- Outil en os, découpé dans un ulna gauche de bœuf. L. act. : 205 mm. La partie proximale de l'os a été sciée ou tranchée pour former une base assez plate qui permet d'assurer une bonne prise en main. L'autre extrémité est taillée en biseau formant une pointe longue et fine qui a été usée. Il peut s'agir d'un perçoir (C. 93). Parcelles 10 et 11, état II (70 - 80/100), mise en place, n° inv. 443/.

-155- Outil en os taillé dans un ulna de lièvre. L. act. : 53,5 mm. L'extrémité est taillée en pointe (C. 5). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 526.

-156- Outil en os, façonné dans un métatarse droit de capriné. L. : 125 mm. L'os a été débité probablement à l'aide d'un tranchoir longitudinalement à partir du premier tiers. La pointe ainsi formée est épaisse et solide. L'outil dont la préhension est aisée, pouvait servir à percer un matériau dur comme le cuir (C. 1158). Parcelle 2, état II (60/70 - 90), mise en place, n° inv. 81.

-157- Outil en os (?). L. : 73 mm. Il s'agit d'un métatarse de capriné, fendu en deux dans sa longueur et biseauté à une extrémité. Toutefois, la pointe ainsi façonnée ne semble pas usée. L'outil n'a peut-être pas été utilisé (éq. C. 646). Parcelle 3, état IV (100/120 - ?), mise en place, n° inv. 191.

Social

Jeux

Les osselets

-158- Osselet de mouton. S'agit-il d'un jouet ? St. 11600 ; C. 11601 (50-60) : fosse extraction I^{er} siècle, n° inv. 21.

-159- Osselet de mouton. S'agit-il d'un élément de jeu ? (C. 771). Parcelle 2, occupation, état III (90 - 100), n° inv. 106.

-160 à 162- Osselets de mouton découverts dans la même couche. Il s'agit probablement d'éléments de jeu (C. 773). Parcelle 2, occupation, état III (90 - 100), n° inv. 107-109.

-163- Osselet de mouton. S'agit-il d'un jouet ? St. 10800 ; C. 10801-10802 (100 - 150) : fosse extraction Ier s., n° inv. 38.

-164- Osselet de mouton. S'agit-il d'un élément de jeu ? (C. 831). Parcelle 2, abandon, état II (60/70 - 90), n° inv. 90.

-165- Osselet de mouton. S'agit-il d'un élément de jeu ? (C. 624/769). Parcelle 2, état IV (100 - 100/120), mise en place, n° inv. 127.

-166- Osselet de mouton. S'agit-il d'un jouet ? Décharge, parcelles 6-7-8 C. 2634 (60 - 80), n° inv. 348.

-167- Osselet de mouton. S'agit-il d'un élément de jeu ? (C. 2033). Parcelle 7, état indéterminé, n° inv. 328.

-168- Osselet de mouton. S'agit-il d'un jouet ? (St 1666). Hors contexte, mobilier associé aux sépultures, n° inv. 684.

-169- Osselet de mouton. S'agit-il d'un jouet ? Mobilier hors contexte, n° inv. 718.

Les jetons

-170- Jeton en os, type Béal AXXXIII, 3. ø : 19 mm ; ép. : 4 mm.C. 771). Parcelle 2, occupation, état III (90 - 100), n° inv. 110/.

-171- Jeton en os, type Béal AXXXIII, 3. ø : 20 mm; ép. 3 mm. Tranche variante 9. L'aspect spongieux de l'os est visible sur une grande partie de la surface pointée du jeton. Mobilier hors contexte, n° inv. 719.

-172- Jeton en os, type Béal AXXXIII, 3. ø : 16 mm, ép. : 3 mm. Tranche 8. Jeton de petite taille. Mobilier hors contexte, n° inv. 720.

-173- Jeton en bois de cerf (?), type Béal AXXXIII, 8. ø : 17 mm ; ép. : 3 mm. La tranche est légèrement oblique (C. 3086). Parcelles 10 et 11, état IV (100/120 - 130/140), mise en place, n° inv. 463.

Divers

-174- Corps d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 76,5 mm ; ø max. : 3,5 x 3 mm. L'extrémité est

fortement pointue. Il pourrait s'agir également d'un fût de cuillère, type *cochlear* (C. 2791-2792). Parcelles 7-8, état indéterminé, n° inv. 412.

-175- Corps d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 86 mm, ø max. : 3 mm. L'extrémité de l'objet est tordue. La pointe est longue et fine (C. 28). Parcelles 10 et 11, état IV (100/120 - 130/140), mise en place, n° inv. 328.

-176- Corps d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 97 mm ; ø max. : 4 mm. L'objet est légèrement convexe (C. 32-33). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), mise en place, n° inv. 474.

-177- Corps d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 82 mm ; ø max. : 3,5 mm, (C. 13). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 538.

-178- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 36 mm (C. 1249). Parcelle 1, état II (60 - 80/90), mise en place, n° inv. 49.

-179- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 31,5 mm, (C. 504). Parcelle 1, état VI (120/140 - 150/160), occupation, n° inv. 73.

-180- Fût d'épingle à cheveux en os (?). L. act. : 69 mm. Le fût est légèrement renflé. La tête et la pointe manquent. État IV (100 - 100/120), mise en place parcelle 2, n° inv. 138.

-181- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 37 mm, (C. 1249). État V (100/120 - 120), abandon, parcelle 2, n° inv. 156.

-182- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 39,5 mm ; ø max. : 2,5 mm. Le fût est bien poli (C. 1849). Parcelle 8, état indéterminé, n° inv. 399.

-183- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 40,5 mm ; ø max. : 3,5 mm, (C. 2403). Parcelle 9, état indéterminé, n° inv. 440.

-184- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 81,5 mm ; ø max. : 4 x 3 mm, (C. 32-33). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), mise en place, n° inv. 502.

-185- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 48 mm, ø max. : 4 x 3 mm. Peut-être s'agit-il d'un fût d'aiguille ? (C. 13). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150) , abandon, n° inv. 539.

-186- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 50,5 mm ; ø max. : 3,5 mm. Le fût est facetté. Parcelle 12, décharge, C. 3428 (IIe siècle), n° inv. 577.

-187- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 83 mm ; ø max. : 3,5 mm. Les deux extrémités sont tâchées d'une couleur marron. Parcelle 12, décharge, C. 3382 (120 - 160/180), n° inv. 586.

-188- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 51mm, ø max. : 4 mm. Parcelle 12, décharge, C. 3394 (120 - 180), n° inv. 598.

-189- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 39 mm, ø max. : 3 mm. Parcelle 12, décharge, C. 3390 (180 - 200), n° inv. 614.

-190- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 54 mm, ø max. : 3 mm. Le fût de forme légèrement convexe est plus fin au centre qu'aux extrémités. Parcelle 12, décharge, C. 3370 (indéterminé), n° inv. 615.

-191- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 47 mm, ø max. : 4 mm. Fosse d'extraction post-occupation, St. 1393, C. 1402-1403 (mélange milieu Ier-fin IIe siècle), n° inv. 660.

-192- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 50 mm, ø max. : 3,5 mm. Fosse d'extraction post-occupation, St. 1393, C. 1402-1403 (mélange milieu Ier-fin IIe siècle), n° inv. 661.

-193- Fût d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 60 mm, ø max. : 4 mm. Fosse d'extraction post-occupation, St. 5008 (100 - 125, avec résiduel 50 - 100), n° inv. 677.

-194- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 72 mm. La pointe est arrondie (C. 1249). Parcelle 1, état II (60 - 80/90), mise en place, n° inv. 50.

-195- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 79 mm, ø max. : 4 mm. L'objet est tordu, la pointe longue. Fosse extraction Ier s. St. 10000 ; C. 10002 (indéterminé), n° inv. 42.

-196- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 43 mm, ø max. : 5 mm. La pointe est biseautée. L'objet a entièrement verdi au contact du bronze (C. 1034). Parcelle 6, état II (90/100 - 100/120), mise en place, n° inv. 319.

-197- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 69,5 mm, ø max. : 3 mm. La pointe est biseautée et le corps facetté (C. 1436). Parcelle 6, état III (100/120- ?), mise en place, n° inv. 340.

198 : Une pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. 40 ; ép. max. 3. L'extrémité de la pointe est brisée. L'objet est légèrement convexe (C. 1850). Parcelle 8, état indéterminé, n° inv. 400.

-199- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 44 mm, ø max. : 3 mm. La pointe est longue et fine (C. 2791-2792). Parcelles 7-8, état indéterminé, n° inv. 413.

-200- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 53 mm, ø max. : 3,5 mm. La pointe est longue et fine

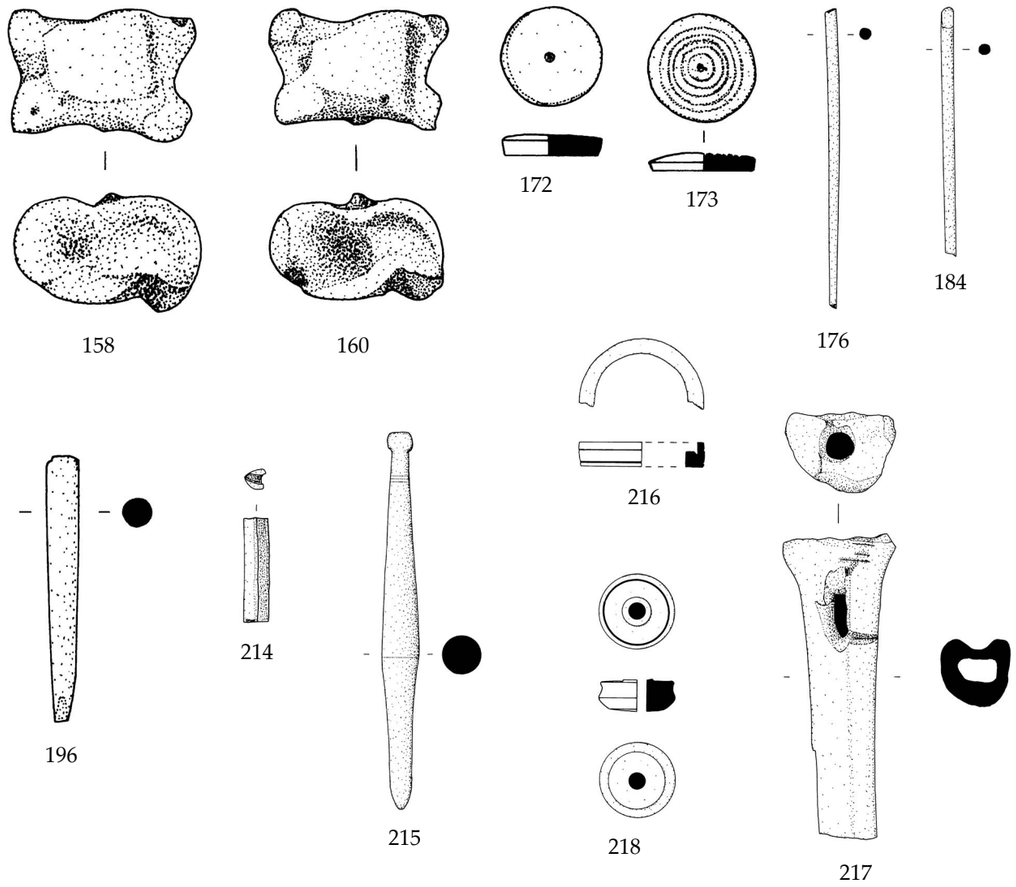

Fig 5 - Osselets (158-160), jetons (172-173), divers (176 à 196), indéterminés (214 à 218). Échelle 1, sauf 176, 184 et 214 à 218, à l'échelle 1/2.

(C. 52). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), mise en place, n° inv. 503.

-201- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 56 mm, ø max. : 3 mm. La pointe est courte (C. 2). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 540.

-202- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 31 mm, ø max. : 2 mm. La pointe est longue et fine (C. 78). Parcelles 10 et 11, état V (130/140 - 140/150), abandon, n° inv. 541.

-203- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 61 mm, ø max. : 3 mm. La pointe est longue et fine (C. 3005). Parcelles 10 et 11, état indéterminé, n° inv. 567.

-204- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 54,5 mm. La pointe brisée a été repolie. Décharge, parcelle 12, C. 3436 (80-150), n° inv. 571.

-205- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 45 mm, ø max. : 3 mm. La pointe est biseautée. Parcelle 12, décharge, C. 3394 (120-180), n° inv. 599.

-206- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 39,5 mm. La pointe est longue et fine. Parcelle 12, décharge, C. 3370 (indéterminé), n° inv. 616.

-207- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 64,5 mm, ø max. : 3 mm. La pointe est légèrement arrondie. Parcelle 12, décharge, secteur strati 30 (*terminus* 180/220), n° inv. 626.

-208- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 71 mm, ø max. : 3 mm. La pointe est longue et fine. Fosse d'extraction post-occupation, St. 3577, C. 2504 (40-100), n° inv. 665.

-209- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 72 mm, ø max. : 3,5 mm. La pointe est arrondie. Fosse d'extraction post-occupation, St. 3577, C. 2504 (40-100), n° inv. 666.

-210- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 67 mm, ø max. : 4 mm. La pointe est longue et fine. Fosse d'extraction post-occupation, St. 5008 (100-125, avec résiduel 50-100.), n° inv. 678.

-211- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 72 mm, ø. max. : 3,5 mm. La pointe est biseautée. Fosse d'extraction post-occupation, St. 5008 (100-125, avec résiduel 50-100.), n° inv. 679.

-212- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 70 mm, ép. : 4 mm. La pointe est arrondie (St. 500). Hors contexte, mobilier associé aux sépultures, n° inv. 686.

-213- Pointe d'épingle ou d'aiguille en os. L. act. : 63,5 mm, ø max. : 4 x 5 mm. La pointe est arrondie. La section est ovale. Peut-être s'agit-il d'un fragment d'aiguille ? Mobilier issu des fosses modernes, St. 2924, n° inv. 702.

Indéterminé

-214- Objet indéterminé en os. L. : 34 mm, l. act. : 8 mm. Pièce peut-être façonnée dans une côte ou un radius de mouton. Objet cylindrique perforé longitudinalement dont une seule moitié subsiste. Les extrémités sont droites. La perforation est fortement biseautée à une extrémité (trace d'usure liée à une ficelle?). Usage indéterminé (St. 3271). Parcelle 3, état I (60 - 80), occupation, n° inv. 170.

-215- Fuseau ou style en os. L. : 122 mm, ø max. : 12,5 mm. L'objet complet possède une extrémité arrondie tandis que l'autre est en forme de palette carrée de section rectangulaire. Cette extrémité est soulignée de trois fines incisions transversales (C. 2835). Parcelle 9, état III (90/100 - 100/120), abandon, n° inv. 430.

-216- Objet en os incomplet de forme circulaire à section en L. ø ext. : 40 mm, ø int. : 30 mm, H. : 8 mm. L'objet a été tourné. La face externe est ornée de deux fines rainures. La paroi interne est en forme de L avec une petite encoche permettant d'encastrer un fût cylindrique dans la pièce. Parcelle 12, décharge, C. 3439 (120 - 160), n° inv. 581.

-217- Outil indéterminé en os. L. act. : 98 mm. La pièce est façonnée dans un métacarpe droit de cerf. La partie supérieure a été forée en son centre (ø lat. : 9 mm). Un second trou a été aménagé dans la partie proximale de l'os. Ce dernier n'est pas foré. Il s'agit plutôt d'une cassure brutale non maîtrisée (présence d'esquilles). Des traces de scie sont également visibles entre la partie supérieure de l'objet et le trou latéral. Une trace beaucoup plus profonde est présente à la base de ce trou. L'os brisé dans sa partie inférieure est entièrement noirci au feu, lié à l'incendie qui a ravagé la *domus*. L'usage de cet élément est indéterminé. Il pouvait être suspendu à l'aide d'une ficelle (fuseau, poids de tissage) ou servir de bobine. Aucun parallèle n'est référencé (C. 5004). *Domus*, destruction, entre 100 et 120, n° inv. 647.

-218- Objet en os circulaire, aplati, entièrement tourné. ø : 24 x 24,5 mm, H. : 10 mm. L'une des bases est bombée ; l'autre est plate, ornée d'une petite rainure périphérique remplie d'une substance noirâtre. Une petite moulure encadre le trou central légèrement conique (ø : 5 à 5,5 mm). La tranche est moulurée. L'observation à la binoculaire révèle la présence de couleurs jaune et verte à cet endroit. Le trou central ne présente pas de traces d'usure ni de corrosion quelconque. Fosse d'extraction post-occupation, St. 3577, C. 2504 (40-100). , n° inv. 667.

CONCLUSION

Le mobilier de tabletterie comprend un petit lot d'objets très homogène d'où émergent les épingles à cheveux et les éléments de charnière. Aucune originalité notoire n'est à signaler, hormis quelques pièces peu répandues comme l'épingle à tête féminine ou le manche de canif en ivoire. La prédominance des épingles du type Béal AXX,13 semble confirmer la production et la diffusion de ce type au nord de la Seine dans un contexte assez bien défini désormais. On retiendra surtout l'important taux de fragmentation de ce mobilier, dont l'origine est à rechercher dans la nature des vestiges découverts sur ce site. De vastes zones de décharges et des remblais parfois importants ont malmené ce matériau somme toute assez fragile. La relative pauvreté de ce lot devrait être pondérée par l'étude du mobilier métallique ou autre qui n'a pas fini de dévoiler toutes les richesses de ce site.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier Vincent Legros et Tahar Ben Redjeb (SRA de Picardie) pour l'aide et le soutient qu'ils m'ont apporté à la réalisation de cet article, ainsi qu'Éric Binet et Rachid Kaddeche de l'INRAP. Je remercie aussi Jean-Hervé Yvinec et Benoit Clavel (INRAP) pour leurs déterminations osseuses. Mes remerciements vont également à Daniel Piton pour sa relecture attentive. Enfin, n'oublions pas les membres de l'équipe de fouille du "Garage Citroën" qui sont à l'origine de ces découvertes.

BIBLIOGRAPHIE

BAYARD Didier & MASSY Jean-Luc (1983) - *Amiens Romain, Samarobriva Ambianorum, Amiens*, Revue Archéologique de Picardie, numéro spécial 2, Amiens.

BEAL Jean-Claude (1983) - *Catalogue des objets de tabletterie du Musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon*. Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'Université Jean Moulin Lyon III. 422 p.

BEAL Jean-Claude & FEUGÈRE Michel (1983) - « Les Pyxides en os de Gaule méridionale », *Documents d'archéologie méridionale*, 6, p. 115-126.

BERTRAND Isabelle (2000) - « Notes sur quelques rasoirs à manche en os du Nord de l'Aquitaine romaine », *Instrumentum* 10, décembre 1999, p. 17 - 19.

BINET Éric (1999) - *Amiens, rues de la vallée et Claudius Serrasaint, Direction Régionale du Travail*, DFS de fouilles de sauvetage, Amiens, SRA de Picardie.

BINET Éric (2002) - *Amiens, "Multiplex Gaumont" (Ancien Garage Citroën, Boulevard de Belfort)*, DFS de fouille préventive, SRA de Picardie, 2 volumes.

BINET Éric (2007) - « Amiens : l'apport de deux opérations préventives (sites du Palais des Sports-Coliseum et ancien Garage Citroën) » dans HANOUNE Roger dir. - *Les villes romaines du Nord de la Gaule*, Revue du Nord, Hors série, n° 10, p. 43-61.

BINET Éric, à paraître - *Le Palais des Sports-Coliseum*, Numéro Spécial de la Revue archéologique de Picardie, Amiens.

BUCHEZ Nathalie & GEMEHL Dominique - *ZAC Cathédrale Université*, en cours de préparation.

BUCHEZ Nathalie & GEMEHL Dominique (1996) - *ZAC Cathédrale Université, Parking, Bibliothèque Universitaire*, DFS de Sauvetage Urgent, Amiens, SRA de Picardie, 4 volumes.

CLOTUCHE Raphaël (1996) - *Amiens, "Rank Xerox"*, DFS de sauvetage urgent, SRA de Picardie, 1996.

DEVILLERS Sophie (1997) - « Les bracelets, les perles, les anneaux, les bagues et le pendant d'oreille du sanctuaire de Fesques » dans MANTEL Étienne, dir. - *Le sanctuaire de Fesques, le Mont du Val aux Moines, Seine-Maritime*, Nord-Ouest Archéologie, n° 8, Berck, p. 213-250.

FEUGÈRE Michel (1997) - « Le petit mobilier » dans SIREIX Christophe, dir. - *Les fouilles de la place des Grands Hommes à Bordeaux*, pages d'archéologie et d'histoire Girondines, 31, Bordeaux, p. 111-116.

RODET-BELARBI Isabelle & CHARDRON-PICAULT Pascale (2005) - « L'os et le bois de cerf à Autun-*Augustodunum* (Saône-et-Loire) : productions et consommation d'un *instrumentum* », *Revue Archéologique de l'Est*, tome 54, p. 149-209.

STUTZINGER Dagmar (1995) - « Römische Haarnadeln mit Frauenbüste », *Bonner Jachbücherb* 195, p. 134-208.

THUET Annick, à paraître - « La tabletterie antique : production et produits finis » dans BINET Éric - Le Palais des Sports-Coliseum, Numéro Spécial de la Revue archéologique de Picardie, Amiens.

THUET Annick, à paraître - « Le travail de l'os dans l'antique *Samarobriva*, première approche » dans BERTRAND Isabelle, dir. - *L'artisanat de l'os et du bois de cerf à l'époque romaine : un artisanat en marge ?*Actes de la Table ronde *Instrumentum* Chauvigny, 8 & 9 décembre 2005, Monographie *Instrumentum*.

L'auteur

* Annick THUET, INRAP Nord-Picardie, 518 rue Saint-Fuscien, F- 8000 AMIENS
annick.thuet@inrap.fr

Résumé

Le site archéologique « Multiplex Gaumont » est localisé en périphérie est de l'antique *Samarobriva*, au cœur d'une *insula* à vocation artisanale, côtoyant une vaste zone de décharge. L'étude d'un lot conséquent de tabletterie, 218 éléments souvent découverts en contexte bien daté, permet de valoriser un *instrumentum* encore mal connu en Gaule du Nord.

Quelques traces d'une activité de tabletterie (22 éléments) révèlent une production d'épingles à cheveux à sommet simple, par débitage. Le domaine personnel, avec 73 épingles, domine ce lot, renforcé par les 41 pièces brisées du domaine divers. Les éléments de charnière (35 pièces) et les aiguilles (11 occurrences) complètent cet ensemble très homogène, où quelques pièces originales, épingle à tête féminine, pyxide, manche de rasoir en ivoire sortent du lot. La prédominance du type Béal AXX, 13 dans la catégorie des épingles semble confirmer la production et la diffusion de ce type au nord de la Seine dans un contexte assez bien défini désormais.

Mots clés : *Samarobriva*, tabletterie, os , bois de cerf, ivoire, artisanat, épingles à cheveux, rasoirs, textile, outils en os, osselets, indéterminés.

Abstract

The archaeological site of the « Multiplexe Gaumont » is located on the periphery of ancient *Samarobriva*, in the heart of an *insula* intended for craft industries, close to a vast dumping area. The study of a substantial set of bone and ivory artefacts, 218 pieces, many of which were found in reliably dated contexts, sheds light on a type of *instrumentum* as yet poorly documented in the North of Gaul.

Certain traces of bone craftwork (22 pieces) attest the production of plain headed hairpins made by cutting. With 73 hairpins, the field of personal requisites is prevalent in this set, reinforced by the 41 broken pieces from the miscellaneous. Hinge components (35 pieces) and needles (11 instances) complete this very homogeneous collection, in which are to be found a few outstanding items : a hairpin decorated with a woman's head, a pyxis, an ivory razor handle. The predominance of the Heal AXX,13 type in the group of needles seems to confirm that this type was produced and distributed north of the river Seine, in a now well-defmed context.

Key words: *Samarobriva*, « *tabletterie* », bone, antlers, ivory, craft industry, hairpins, razors, textile, bone tools, knucklebones, miscellaneous.

Traduction Margaret & Jean-Louis CADOUX.

Zusammenfassung

Die Grabungsstätte « Multiplexe Gaumont » liegt an der Peripherie des antiken *Samarobriva*, im Herzen einer *insula*, in der gewerbliche Betriebe ansässig waren und die an eine ausgedehnte Abfallzone grenzte. Die Untersuchung von 218, überwiegend aus gut datierten Kontexten stammenden Objekten aus Bein erlaubt es ein in Nordgallien noch wenig bekanntes *instrumentum* vorzustellen.

Haarnadeln mit einfachem Kopf (22 Elemente) zeugen von der Aktivität von Knochenschnitzern. Mit 73 Nadeln überwiegen Gegenstände aus der Privatsphäre, dazu kommen 41 zerbrochene Stücke aus unterschiedlichen Bereichen. 35 Scharnierelemente und 11 Nadeln ergänzen dieses sehr einheitliche Fundmaterial, in dem einige originelle Stücke, insbesondere eine Haarnadel mit Frauenkopf, eine Pyxis, und ein Rasiermessergriff aus Elfenbein bemerkenswert sind. Bei den Nadeln herrscht der Typ Béal AXX, 13 vor, was die Produktion und die Diffusion dieses Typs nördlich der Seine in einem nun recht gut definierten Kontext zu bestätigen scheint.

Schlüsselwörter : *Samarobriva*, Beinhandwerk , Knochen, Hirschgeweih, Elfenbein, Handwerk , Haarnadeln, Rasiermesser, Textil, Werkzeug aus Bein , Knöchelspiel, unbestimmt.

Traduction Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr)